

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 14 (1876)
Heft: 31

Artikel: Le sentier détourné : [suite]
Autor: Collas, Louis
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-183847>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 14.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

lè prix. Yé cru que sè volliâvon mettrè su dâi petits tsévaux dè bou, kâ mè seimblâvè adé que cé afférè dévessâi s'einmodâ à verî, mâ n'a pas remouâ d'on cran. Tandique n'étâ ti quie à atteindrè, ye démandâvo à ion dè Sinsurpi se l'avâi toté terrâ sè truffès, quand ion dè pè Cully, qu'êtâi permî lo Comité, no z'a criâ : Câisi-vo et traidè voutrè tsapés, tsancro dè molonéto ! N'ein perein de et y'ein a ion qu'a recitâ « Notre aide » et no z'a fé on predzo, mâ on tot bon. Ah, po césique l'est on rudo menistrè ! Coumeint dâo diablio tè débliottâvè cein. L'avâi bien oquîe dein lo cou que lo fasâi toussi onna vouâire, mâ tot parâi cein est destrâ bin z'allâ. S'on ein avâi dinsé io tsi no, Pequatavan ne senérâi pas po rein la demeindze. Doint que l'est lo menistrè dè la granta Cathédrala, et dâi étrè cé Monsu Pantaud qu'a fê la campagne dâi Prussiens dein lo canton dè Berna, ein 70, avoué noutron Jean-Louis, qu'êtâi caporat dein la quattro.

Quand l'a z'u botsî, des boeilans ont tsantâ on chaumo que fasâi rudo bio ourè, et que l'est Monsu Huzeli que lè z'accouillîvè avoué on bocon dè bou. L'est on tot fin po lão z'ein appreindrè dâi ballès, mâ l'avâi rudo tsaud, châvè à grantès gottès. Après stu chaumo, on barbu, qu'avâi on gilet blian, a bragâ on momeint ein tegneint on drapeau. Compto que l'a adrâi bin dévesâ, mâ n'é rein comprâi, dèvezâvè tûtche et boeilâvè trâo po que cein que desâi ne sâi pas dâo tot bon, et y'é assebin criâ bravo coumeint lè z'autro. Cé gaillâ est dè pè Singa, que l'est don bin on Suisse ; mâ y'ein a que vollion que sâi on Saxe, qu'ora c'est dâi Prussiens. Quand l'a z'u tot de, l'a baillî lo drapeau à ion dâi noutro, à Monsu Retsenet, on grand minçolet que l'a assébin fé on bio discou et que l'est ion dè clliâo que vont à la Diéta, à Berna. N'o z'a de que se faillâi allâ à la guerra, lè fennès no deriont d'allâ. Mè mouzo que cein n'est pas trâo veré, kâ nè sé pas se la minna, que ne vâo pas pi qu'aulo bâire quartetta âotré la veillâ, mè derâi dè parti se iavâi 'na campagne. Parait que totè lè fennès ne sont pas parâirès. Ma fai l'étâi dza bintout midzo et mè faillâi mè rein-tornâ po dinâ et po abrévâ la Bronna. Yé volliu bâire quartetta dézo lo couvai, kâ y'avé 'na sâi dè la metsance, mâ ne m'ont pas laissâ eintra. Adon y'é trait ma veste, y'é allumâ mon tourdzon et y'é modâ, bin ézo d'avâi cein vu.

Le paysan et son bovâiron.

Un paysan du Gros-de-Vaud avait engagé comme *bovâiron* (petit domestique) un jeune garçon qui, paraît-il, était plus actif à table qu'au travail. Un jour, pendant la récolte des foins, ils étaient à déjeuner et quand le maître eut terminé son repas, le jeune homme n'avait à peu près fait que commencer le sien. Impatienté de sa lenteur, mais ne voulant pas lui faire directement une observation, le paysan quitte la table, s'en va prendre une fourche à la grange, revient sur ses pas et crie au pe-

tit domestique : *Se t'as fini dè dédjonnâ devant midzo, te vindré mè redjeindrè aô Plianbou.*

Un charlatan était prévenu d'exercice illégal du *saignare* et du *purgare*.

Le président l'interrogeait.

— Depuis combien de temps exercez-vous ?

— Depuis trois ans.

— Et combien, dans ce laps de temps, avez-vous perdu de malades ?

— Pas un.

— Accusé, cette réponse seule suffirait à démontrer que vous n'êtes pas médecin.

Au théâtre Cocherie, installé en Beaulieu pendant le Tir fédéral, une machine à vapeur faisait mouvoir les décors. Les représentations commençaient ordinairement par des exercices au trapèze, exécutés par un habile gymnaste.

— Il travaille bien, cet artiste, dit un spectateur.

— Ne voyez-vous pas, lui répond un brave *Pâlindzard*, que c'est la machine à vapeur qui est dehors *qui le fait aller* !

Un jeune homme d'assez bonne tournure se présente l'autre jour devant le syndic de P., sa commune d'origine, et lui demande un secours, prétextant qu'il n'a pas d'ouvrage, qu'il a faim et que depuis plusieurs jours il n'a pas de quoi se nourrir. Le syndic lui voyant un visage plein et vermeil, lui répondit que *sa bonne mine* le démentait. — « Ne vous y fiez pas, Monsieur le syndic, lui dit le jeune homme, ce visage n'est pas à moi ; je le dois à ma maîtresse de pension qui me fait crédit depuis longtemps. » Cette répartie ingénue lui valut un secours d'un franc.

Tir fédéral.

(*Détail rétrospectif.*)

Au banquet de mardi, pendant que l'honorable M. Delarageaz entonnait, aux applaudissements de l'auditoire, le « Canton de Vaud si beau, » quelques avocats de joyeuse humeur ajoutaient à la chanson du doyen Curtat le couplet suivant que nous avons retrouvé crayonné sur le papier d'une table et qui est certainement destiné à passer à la postérité.

Et quand vient le temps des vendanges
Le conseiller de Préverenges
Entouré de ses bons amis de Denges
Boit le vin du canton de Vaud
Nouveau.

LE SENTIER DÉTOURNÉ

v

— Laisse-là faire, répondait-il, il faut bien lui pardonner, les vieilles filles ont un fond de méchanceté qui a besoin d'un placement. »

Il avait raison ; mon irritabilité nerveuse croissait de jour en jour, j'éprouvais un irrésistible besoin de la taquiner, je m'abandonnais à ce nouveau sentiment sans générosité aucune.

Sa femme tomba dangereusement malade, je la soignai de mon mieux, tandis que lui, égaré par la douleur, semblait incapable de se rendre utile ; je passais plusieurs nuits de suite auprès d'elle ; j'ai toujours eu une santé vigoureuse, la conscience du bien que je pouvais lui faire me donnait des forces.

Un matin, il me vit sur pied après une nuit passée au chevet de la malade.

« Tu es une étrange créature, me dit Félix ; un dévouement si constant, si absolu, ne peut se concilier avec la sécheresse du cœur, et cependant en envisageant le passé, j'y trouve la preuve qu'il y a un ordre de sentiments que tu ne peux ni éprouver ni comprendre. Une étrangère ne pourrait t'inspirer un si généreux oubli de toi-même ; ce n'est pas non plus parce qu'elle est ma femme, ton langage ne serait pas si amer quand tu t'adresses à moi ; puis... Tiens, tu es un énigme que je ne puis déchiffrer ; s'en chargera qui voudra, ajouta-t-il, après une pause de quelques instants. »

Il resta veuf avec un enfant de neuf ans, c'était Bernard ; il répandit des larmes abondantes sur le tombeau de l'épouse enlevée prématurément à son affection, car il l'aimait d'un cœur sincère, et l'on put croire qu'il ne s'en consolerait jamais ; mais l'homme est heureusement impuissant à ressentir des douleurs éternelles, les plus grandes finissent par se calmer ; quand la plaie commença à se cicatriser, il me dit :

« Depuis quelque temps, tu n'es plus le même avec moi, je ne surprends plus dans ta bouche ces sarcasmes auxquels tu m'avais habitué. »

En effet, j'avais respecté son chagrin et je ne lui avais pas adressé une parole dont sa susceptibilité put prendre ombrage. Il continua :

« Je commence à croire que tu vaulx mieux que je ne pensais ; j'ai un fils à élever, je ne puis rester seul, si tu voulais... »

Je repoussai bien loin cette idée et lui rappelai l'opinion qu'il avait exprimée naguère ; comme il me l'avait dit, j'étais un être incomplet et j'avais bien compris le sort auquel la nature me destinait en restant fille. Il ajouta :

« C'est elle qui m'a donné le conseil sur son lit de mort. Elle était convaincue que tu n'es pas ce que tu cherches à paraître, que tu dissimules ta sensibilité sous cette affectation de gaieté railleuse. »

Il fixa sur moi un regard interrogateur, il ne croyait guère à ce qu'il avançait.

« La pauvre morte, lui dis-je, s'est fait de singulières illusions en supposant qu'à l'arrière-saison on puisse encore conserver les attributs du printemps ; je suis comme ces plantes qu'a desséchées l'âpre bise de l'automne, l'écorce est rugueuse, la sève est glacée. La patte d'oie qui s'est empreinte sur mon visage a aussi laissé sa marque sur mon esprit, il a pris une saveur acide ; c'est fini, je suis entré sans rémission dans la peau de la vieille fille. Adieu, paniers ! vendanges sont faites, » ajoutai-je gaiement.

J'avais d'autres raisons : mes parents étaient morts, j'étais restée seule et mon frère en mourant avait confié une orpheline à mes soins, afin que je fusse bonne à quelque chose ; cette mission maternelle me suffisait sans que j'y joignisse encore celle de remplacer pour le fils de Félix la mère qu'il avait perdue.

Nous nous voyions souvent, Félix et moi, quoiqu'il redoutât ce qu'il appelait les exubérances de ma langue et s'en plaignit quelquefois, mais avec l'âge on s'habitue à tout, même aux taquineries qui nous blessent. Pour moi le pli était pris, je trouvais avec lui seul du charme à la causticité et ne pouvais me passer de ces querelles incessantes dans lesquelles je jouais toujours le rôle d'agresseur.

J'aimais surtout à railler son adoration pour son fils Bernard, et cependant j'étais obligée de reconnaître qu'à tous égards ce garçon lui faisait honneur, qu'il avait droit d'en être fier.

— Vous le reconnaissiez, ma tante, dit Anna.

— Ne m'interromps pas, j'ai bienôt fini. Tu grandissais, Bernard aussi ; à vous voir tous les deux, l'idée venait naturellement que vous pourriez former un couple bien assorti.

« Antoinette, me dit Félix, si nous nous mettions pour la première fois d'accord en vue de les marier ?

— Nous obtiendrions le résultat certain de leur inspirer un mutuel éloignement l'un pour l'autre, au point qu'ils se tourneraient bientôt le dos. »

Comme il me regardait d'un air étonné.

« Rappelle-toi, ajoutai-je, comme la même idée a réussi à nos parents.

— Ce n'est pas une raison.

— Si, car je connais Anna ; mais il y aurait peut-être un moyen.

— Lequel ?

— Vraiment, l'indigence de ton imagination me fait peine ; ton père et ta mère ont fait fausse route, si nous suivions une méthode tout opposée, qui sait ?

Vous aviez déjà de l'inclination l'un pour l'autre, j'étais sûre qu'elle s'exalterait par la résistance et les obstacles ; je lui rappelai l'histoire de Parmentier entourant un champ de pommes de terre d'un cordon de soldats, pour que l'attrait du fruit défendu invitât à les dérober.

Le moyen lui semblait cruel, il s'apitoyait sur les épreuves qu'on allait infliger à ces chers enfants.

« Tout s'achète ici-bas, lui dis-je, le bonheur comme le reste ; ces chers enfants subiront la loi commune.

Il se résigna.

— Ainsi, ma tante, dit la jeune fille, toutes les résistances que nous avons rencontrées, tous les obstacles qui se sont dressés devant nous, tous ces sous-entendus, toutes ces réticences qui me faisaient trembler, c'était une feinte. C'étaient autant de manœuvres savantes pour nous faire entrer à travers un terrain hérissé d'obstacles dans la forteresse enchantée.

— Mon Dieu, oui.

— Et maintenant nous avons payé notre rançon ?

— Pas tout à fait, mais puisque ce maudit bavard n'a pu retenir sa langue, il faudra bien vous donner quittance du reste.

— Ah ! tante Toinette, je croyais vous connaître, mais je ne vous appréciais pas encore à votre valeur : votre cœur est un trésor et vous prenez un malicieux plaisir à ne pas en révéler les richesses.

Elle s'était jetée dans les bras de la vieille fille, qui faisait d'inutiles efforts pour dissimuler son émotion.

— Ma tante, reprit Anna, vous qui prenez tant souci du bonheur des autres, vous mériteriez bien d'être heureuse.

— Et qui vous dit, mademoiselle, que je ne le sois pas ?

— Vous m'avez dit que j'avais des traits de ressemblance avec vous ; or, vous êtes, quand vous voulez, terriblement clairvoyante.

La vieille fille n'eut pas le temps de lui demander l'explication de ces paroles et du sourire qui les accompagnait. Des pas d'hommes se faisaient entendre dans l'escalier et la sonnette s'agitait bruyamment.

« C'est Bernard avec son père, » dit Anna en courant ouvrir.

Elle donna à peine aux deux hommes le temps d'entrer :

— Bernard, dit-elle, allez remercier ma tante ; elle consent ; nous croyions que c'était une ennemie, c'était une alliée.

(A suivre)

C.-C. DÉNÉRÉAZ.

ANNONCE

LES CAUSERIES DU CONTEUR VAUDOIS

En vente chez tous les libraires et chez L. MONNET,
rue Pépinet. — Prix : 2 fr.

LAUSANNE — IMPRIMERIE HOWARD-DELISLE ET F. REGAMEY